



# Mairie de VAXONCOURT

2, Place de la Mairie - 88330 VAXONCOURT

Tél. : 03 29 67 22 78

Mail : mairie.vaxoncourt@wanadoo.fr

## REGLEMENT DE LA CANTINE-GARDERIE

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

(dernière mise à jour : 12/07/2022)

### 1. FONCTIONNEMENT -

Située dans le bâtiment accolé à l'école, le restaurant scolaire fonctionne les LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI pendant la période scolaire. Ce service est réservé aux enfants scolarisés au RPIC du Durbion.

### 2. ORGANISATION ET PRISE EN CHARGE DES ENFANTS -

#### Horaires :

A 11 h 30, les enfants sont pris en charge par les employées. Les repas sont servis en deux temps (PS/MS/ GS puis CP/CE1/CE2/CM1/CM2). La garderie sera assurée jusqu'à 13 h 20, heure de la reprise de l'école.

#### Organisation :

API RESTAURATION assure la fabrication et la livraison de plats cuisinés destinés aux enfants. Les menus seront disponibles en libre accès sur le site du prestataire (<https://www.c-est-pret.com//scolaire/menus>).

#### Inscriptions : vous pouvez procéder aux inscriptions, suivant les modalités suivantes :

- Chaque mois, vous recevrez un mail qui vous informe de l'ouverture en ligne des inscriptions. Vous y trouverez un lien vers un formulaire à compléter, les semaines pour lesquelles vous allez procéder à la réservation des repas et la date de clôture des inscriptions. Après cette date, il ne vous sera plus possible de vous connecter et vous devrez alors directement contacter la mairie pour communiquer vos inscriptions.
- Si vous ne souhaitez pas effectuer les inscriptions via le formulaire vous devrez les transmettre par mail à la mairie (mairie.vaxoncourt@wanadoo.fr). Les inscriptions doivent être impérativement effectuées une semaine à l'avance, avant le mardi matin qui précède la semaine d'inscription.

A titre **exceptionnel**, et en cas d'imprévu uniquement, il sera possible de prendre en compte une modification. Une inscription (ou radiation) imprévue doit être signalée **l'avant-veille au soir, à la Mairie. Attention : pour le lundi et le mardi, prévenir le vendredi avant 9 h, pour le jeudi et vendredi, prévenir le mardi avant 9 h, le secrétariat étant fermé le mercredi.**

Toutes les inscriptions ou annulations doivent se faire **UNIQUEMENT EN MAIRIE**, par mail (mairie.vaxoncourt@wanadoo.fr). Dans le cas où vous n'arrivez pas à joindre la mairie, téléphoner au maire au 06 17 58 15 72.

### 3. PARTICIPATION FINANCIERE –

Le prix du repas est fixé à 4.18 €. Le prix de la garderie pendant la pause méridienne (11 h 30 à 13 h 20) est fixé à 0.55 €. Le coût total facturé pour chaque enfant qui prendra son repas à la cantine sera donc de 4.73 €.

Le règlement de la participation financière des parents se fera au vu d'une facture envoyée par la Direction Générale des Finances Publiques.

Les factures seront émises mensuellement sauf celles d'un montant inférieur à 15 € qui seront conservées, cumulées et émises dès lors que ce montant sera atteint ou, à défaut, en fin d'année scolaire.

**Tout repas réservé et non pris par l'enfant sera facturé, quel que soit le motif de l'absence.**

**Si un enfant est présent et que le repas n'a pas été réservé au préalable : le prix du repas sera facturé (4.18 € x 2) + 0.55 € = 8.91 €.**

**Pour les sorties organisées par l'école (pique-nique, voyages), il vous appartient de contacter la mairie pour annuler préalablement la réservation du repas. A défaut, celui-ci sera facturé.**

**En cas de grève, de plan canicule ou autre évènement, les repas qui n'auront pas été annulés dans les conditions précitées seront facturés aux familles.**

Bernard MOREL,  
Maire de Domèvre sur Durbion



Frédéric DULOT,  
Maire de Vaxoncourt

